**Fiche synthèse**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom du document | Plan d’action pour une politique climatique basée sur la transition juste : un nouveau marché du travail écologique et social pour la Suisse. |
| Date de publication | Mai 2021. |
| Auteurs et départements concernés | Travail.Suisse (Denis Torche, responsable du dossier politique énergétique). |
| Principaux objectifs visés | * Réduction à 0 des émissions nettes de gaz à effet de serre de la Suisse plus tôt que prévu, d’ici 2040 au lieu de 2050. (Pour y parvenir, il faut fixer des objectifs intermédiaires de réduction des émissions pour 2030 : augmentation des réductions d’émissions de gaz à effet de serre de la Suisse de 50 à 60% d’ici 2030 par rapport à 1990.) * Meilleure prise en compte par la Confédération du risque de transition écologique socialement injuste, c’est-à-dire défavorable aux faibles et moyens revenus. |
| Contexte et enjeux | Il s’agit d’un important document de lobbying social à destination des autorités fédérales : il émane de la deuxième plus grande organisation faîtière suisse des salarié-e-s (dix [fédérations affiliées](https://www.travailsuisse.ch/fr/about/mitgliedsverbande) représentant 150 000 membres issus d'un large éventail de branches et de secteurs du secteur privé et du service public).  Pour Travail.Suisse, le caractère indispensable de la transition écologique ne fait aucun doute, mais il existe un risque important que le coût économique et social de cette transition soit davantage supporté par certaines catégories de travailleur-se-s, notamment celles/ceux à moyens et bas revenus, alors que leur contribution à la crise climatique est plus faible que celle des catégories plus aisées. Aussi, à côté de l’enjeu écologique, le deuxième enjeu principal présenté dans le document est la meilleure prise en compte par la Confédération du risque de transition écologique injuste.  De toute manière, pour l’organisation, une transition écologique socialement injuste ne pourrait réussir, car celle-ci nécessite l’adhésion de tou-te-s. C’est ce qu’indique clairement l’extrait suivant : « *[il] faut non seulement un Green Deal mais aussi un Social Deal. C’est la meilleure manière de convaincre la population pour réduire les émissions de C02 à zéro avant le milieu de ce siècle.* »  Toutefois, la transition écologique n’est pas présentée ici uniquement comme une menace pour les faibles et moyens revenus. Le document met également en évidence les importantes opportunités que recèle celle transition pour améliorer leur situation.  Voici un résumé des risques et des opportunités de la transition écologique pour les faibles et moyens revenus :  **Risques**  Une augmentation du coût de la vie difficilement supportable pourrait être occasionnée par le passage à une consommation alimentaire et énergétique plus durable. Les produits locaux et bio sont plus sains, mais difficilement accessibles pour une bonne partie de la population. De même, la capacité d’un ménage à réduire ses émissions de C02 dépend de son capital économique : ce sont les ménages aisés qui ont les moyens de diminuer ces émissions – et, par la même occasion, leur facture énergétique – par des travaux s’assainissements de leur logement – dont ils sont souvent propriétaire – et l’achat une voiture électrique.  En matière d’emploi, Travail.Suisse met en garde contre les discours trop optimistes sur les opportunités d’innovation dont pourraient bénéficier les entreprises suisses dans le contexte de la transition écologique, optimisme qui tendrait à négliger les importants impacts négatifs de cette transition pour plusieurs secteurs d’activité, tels que la production d’énergies fossiles, les industries grosses consommatrices d’énergie, les transports routiers et, surtout, l’automobile. En effet, selon l’organisation, c’est peut-être ce dernier secteur « qui illustre le mieux l’ampleur du changement structurel : la fin programmée des moteurs à combustion au profit des moteurs électriques exerce déjà une forte pression pour les sous-traitants de ce secteur en Suisse. (…) Pour les sous-traitants suisses, la reconversion vers les voitures électriques ferait perdre jusqu’à 10'200 des 34'000 emplois du secteur dans notre pays et en créerait 3400 nouveaux. Il en résulte une perte de 6800 emplois. » Par ailleurs, l’organisation met en évidence les pertes d’emploi qui pourraient être occasionnées par des « fuites de carbone », c’est-à-dire, des délocalisations depuis des pays qui ont une politique climatique ambitieuse – notamment en matière de taxe. Enfin, last but not least, Travail.Suisse considère qu’on sous-estime encore trope l’énorme besoin de formation de la main-d’œuvre que la transition écologique va provoquer.  **Opportunités**  La transition écologique est aussi présentée par Travail.Suisse comme favorable à l’emploi dans sa globalité. Tout d’abord parce qu’elle ne pourrait qu’avoir un effet positif sur le nombre total de places de travail – existantes et futures. En effet, en l’absence totale de mesures économiques d’adaptation, 410'000 emplois seraient potentiellement perdus dans l’UE d’ici 2050, ceci en raison des effets d’entraînement négatifs du changement climatique sur l’ensemble de l’économie. À l’inverse, il est estimé que la prise de mesures d’adaptation pourrait créer au moins 500'000 nouveaux emplois d’ici 2050. Certains secteurs pourraient davantage profiter de ces créations d’emploi, tels que ceux de la construction (mise aux normes environnementales des bâtiments) ou de l’industrie des cleantech. Une étude estime que les investissements qui devront être faits dans le solaire pour réaliser la stratégie énergétique 2050 créeront en Suisse 14'000 emplois d’ici 2030. À cela s’ajoute le grand potentiel de création d’emploi de l’économie circulaire, économie dont les principes sont compatibles avec les limites planétaires. Comme l’écrit l’organisation syndicale, « l’application des principes de l’économie circulaire dans l’ensemble de l’économie de l’UE pourrait accroître son PIB de 0,5% d’ici à 2030 en créant quelque 700'000 nouveaux emplois. » Mais, comme le précise le nouveau plan d’action de l’UE sur l’économie circulaire, pareils effets positifs ne pourront se produire que si « (…) les travailleurs acquièrent les compétences requises pour la transition écologique ». Nous retrouvons donc ici la centralité de la formation pour la transition écologique.  Indiquons également que le thème de la santé des travailleurs-euses est largement traité dans le document. Travail.Suisse insiste sur le fait que la santé des faibles et moyens revenus est particulièrement exposée aux effets du réchauffement climatique (par exemple, dans le cas des personnes réalisant un travail physique à l’extérieur). Aussi, on peut dire que la prise de mesures d’adaptation constitue une opportunité pour protéger, à moyen et long terme, la santé de ces personnes. |
| Actions envisagées | **Aspects purement écologiques**  *Taxer les émissions*  « (…) les prix des sources d'énergie non renouvelables doivent être augmentés pour atteindre les objectifs définis. »  *Cadrer le secteur de la finance*  « Travail.Suisse, partant du constat que l’autorégulation ne suffit pas, demande des bases légales pour obliger les institutions financières suisses à divulguer les émissions de gaz à effet de serre qu’elles financent et à les réduire progressivement. » *Investir et légiférer pour changer les infrastructures*« Des investissements supplémentaires sont nécessaires, par exemple dans les transports publics et la production d'énergie renouvelable, afin que les anciennes technologies puissent être remplacées. (…) Pour les technologies trop néfastes pour l’environnement, des prescriptions et des interdictions doivent être mises en œuvre. » **Aspects relatif à la transition juste** *Redistribution de la taxe à la population* « Toute taxe climatique/énergétique doit être intégralement redistribuée aux ménages. C’est à cette condition que la qualité de vie des ménages ne sera pas prétéritée et que les solutions écologiques seront financièrement accessibles. »  « Il faut procéder à une redistribution à la population par tête (comme dans le cas de la loi sur le CO2) car c’est la variante de redistribution la plus juste pour les familles avec enfants et les revenus modestes. »  « Il faut renoncer à une redistribution à l’économie car elle a la faculté de répercuter le montant de la taxe sur les prix et parce que de nombreuses entreprises peuvent déjà se faire exempter à certaines conditions. »  « Il faut tenir compte des régions périphériques car leurs habitants sont davantage touchés par des taxes d’incitation que ceux des centres et des agglomérations, pouvant moins facilement renoncer à utiliser un véhicule privé. » *Formation et reconversion professionnelle* « Travail.Suisse demande que la Confédération réalise une vaste étude pour estimer les conséquences d’une sortie complète des énergies fossiles d’ici 2040-2050 pour la formation, la formation continue et les reconversions professionnelles des différentes branches de l’économie et formuler des recommandations. » « Travail.Suisse demande un véritable accompagnement par la formation et un revenu de transition écologique pour faire face au changement structurel provoqué par la politique climatique. » « Il faut instaurer un fonds national de formation continue (…), qui permet aux personnes issues de branches qui seront profondément transformées au cours des prochaines décennies, ou n’existeront peut-être même plus, de se recycler en conséquence. »  « Travail.Suisse soutient la motion de la Conseillère nationale Léonore Porchet qui demande la mise en place d’une nouvelle assurance professionnelle sur le modèle de l’APG visant à une réorientation professionnelle durable pour tout individu touché professionnellement par les atteintes à l'environnement, notamment le changement climatique, et pour les bénéficiaires des assurances sociales. » « Pour les cas les plus difficiles nécessitant une reconversion professionnelle, il faut instaurer dans le cadre du système d’assurances sociales existante aussi un revenu de transition écologique. »*Intégration à la loi* « Travail.Suisse demande que la notion de transition juste devienne partie intégrante de la politique climatique suisse et soit ancrée dans la loi, en utilisant le cadre défini par l’Organisation internationale du travail (OIT) dans ses lignes directrices pour une transition juste. » *Inclusion des partenaires sociaux* « Travail.Suisse demande que, comme c’est le cas pour l’économie privée, on associe désormais bien plus étroitement les syndicats à la mise en œuvre de la politique climatique de la Confédération pour les domaines concernant les entreprises, le marché du travail et la politique sociale. » *Économie circulaire* « Travail.Suisse demande que la fiscalité favorise l’économie circulaire. » |
| Remarques | Il s’agit d’un plan d’action fédéral. Il faudrait voir dans quelle mesure il est repris par les organisations genevoises du domaine de l’emploi (OCE, syndicats) et de la formation (OFPC).  Utilité stratégique du document :   * Produit par la deuxième plus importante organisation faîtière suisse des salarié-e-s (cf. supra). * Insistance sur le caractère inséparable de l’écologique et du social (pas de « Green Deal » sans « Social Deal »). * Mise en évidence du potentiel de création d’emploi de la transition écologique. * Critique des externalités négatives pour la planète et la société que le système d’économie de marché ne peut pas ne pas produire => mise en évidence de la nécessité d’une intervention publique pour corriger ces externalités.   Principaux défauts du document :   * Mention fugace du revenu de transition écologique, sans en donner aucune définition (p. 9-10). * En outre, rien n’est dit sur le soutien à la création d’activités entrepreneuriales vertes => RTE uniquement pour se former et non pour entreprendre. |
| Références à d’autres documents importants | Travail.Suisse, *Feuille de route pour une politique climatique basée sur la transition juste*, 2020.  OIT, *Principes directeurs pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous*, 2015.  Office fédéral de l’environnement en collaboration avec le Secrétariat d’État aux questions financières internationales, *Le marché financier suisse sous la loupe climatique*, 2020.  Commission européenne, *Un nouveau plan d’action pour une économie circulaire. Pour une Europe plus propre et plus compétitive*, mars 2020.  ICF GHK, *Skills needs in greening economies*, ETUC, BusinessEurope, CEEP, UEAPME, Final Report, 31 Jan-uary, Brussels, 2014. Porchet, Léonore, Motion au Conseil national « Prévoyance de réorientation écologique professionnelle », décembre 2020. |